

DEVENEZ ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL

Présentation du métier

L'assistant de service social est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il mène des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer par une approche globale et d'accompagnement social les conditions de vie des personnes et des familles.

Compétences visées

4 Domaines de Compétences

- DC1 Intervention professionnelle en travail social (650h)
- DC2 Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574h)
- DC3 Communication professionnelle (248h)
- DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268h)

Objectif de la formation

- Acquérir des compétences professionnelles,
- Construire une posture professionnelle dans le respect des valeurs professionnelles, de respect et de solidarité
- Développer des capacités d'analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts.
- Acquérir une posture réflexive dans la perspective d'une analyse continue de sa pratique et de sa place de professionnel.
- Obtention du Diplôme d'état d'Assistante de Service Social. Le diplôme est reconnu de niveau bac + 3, confère le grade de licence et s'obtient par validation de 180 ECTS.

Taux de réussite : 84% en 2022

Prérequis

- **Être titulaire d'un Baccalauréat ou bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles** ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Equivalences/passerelles

- **Pour les titulaires d'un Diplôme d'Etat de ASS, ES, ETS, EJE**, les domaines de compétences 3 et 4 sont validés automatiquement. Ainsi ils bénéficient d'une dispense totale de ces deux domaines de formation et des certifications s'y rapportant.
- **Pour les titulaires d'une Licence ou d'un Master**, des allègements de formation dans la discipline du diplôme obtenu peuvent être envisagés.

Sélection

L'entrée en formation se déroule sur deux phases de sélection :

1^{ère} phase : étude de dossier

- L'inscription se fait sur Parcoursup pour les élèves et étudiants, sans frais de sélection. Les candidatures peuvent être déposées de janvier à mars selon un calendrier prédisponible sur www.parcoursup.fr
- Pour les candidats.es, salariés, en formation continue s'adresser directement à l'école. Frais de sélection 90€

2nd phase : entretien de motivation

- L'entretien se fait en Visio avec un des membres de l'équipe pédagogique. L'entretien permet de positionner le candidat en fonction de son parcours antérieur, d'évaluer sa capacité à suivre la formation, de l'adéquation de son projet professionnel et personnel au projet de formation dispensé par l'école.

Délai d'accès à la formation

- **Inscription aux épreuves de sélection → janvier- fin mars 2023**
- **1^{ère} phase : étude de dossier → avril 2023**
- **2nd phase : entretien de motivation → mai 2023**
- **Rentrée en formation → septembre 2023**

Les dates seront précisées courant décembre 2022.

Nombre de places : 45

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 3 ans, composée pour moitié de cours et de stages professionnels. La formation comporte 1 740 heures d'enseignement théorique et 1 820 heures de formation pratique (52 semaines).

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

- 1^{ère} année : 8 semaines de stage
- 2^{ème} année : 22 semaines de stage
- 3^{ème} année : 22 semaines de stage

L'ETS est conventionnée avec le département Sciences de l'Éducation de l'Université Paris 8.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont basées sur une pédagogie participative, interactive et un accompagnement individuel par un référent de parcours.

- Méthodes innovantes : Analyse de pratiques - Jeux de rôle- sorties pédagogiques culturelles – séjours d'étude à thème. L'apprentissage en groupe, co-construit avec les étudiants, permet à chacun de potentialiser ses apprentissages, d'en activer de nouveaux, d'apprendre à travailler en équipe, d'acquérir un esprit critique et d'ouverture, à collaborer avec ses pairs et de développer des valeurs de tolérance, de solidarité, de respect
- L'enseignement prend appui sur les expériences de stage partagées du groupe, développe les capacités d'une analyse par des regards croisés.
- Un suivi pédagogique individualisé permettant à chaque étudiant d'identifier ses difficultés et axes de progression.
- Mise à disposition de ressources et moyens favorisant son apprentissage en autonomie (plate-forme e-learning, poste informatique en libre accès).
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'ETS, complétés par des professionnels vacataires, du champ du travail social et universitaires.
- L'ETS est conventionnée avec le département Sciences de l'Éducation de l'Université Paris 8. Les étudiants participent à des séances pédagogiques communes avec les étudiants de Licence du département Sciences de l'Éducation et les étudiants CESF.
- L'ETS est conventionnée avec la filière CESF du lycée Rabelais, dans le cadre du socle commun. Les étudiants participent ensemble à des sorties et des séances pédagogiques, simultanément dans l'un ou l'autre centre de formation

Modalité d'évaluation/validation

Chaque domaine de compétence est composé de modules qui font l'objet d'une validation spécifique.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les modules de formation :

- **Épreuves écrites** : analyse de situations, questions à réponse rédactionnelle, productions écrites, devoir type examen etc.
- **Épreuves orales** : exposé sur un thème, entretien avec un jury sur un sujet, soutenance d'un travail écrit etc.
- **Mise en situation professionnelle** : Certains modules sont dispensés à travers des modalités pédagogiques « hors les murs » : ex : conférences, séminaires, sorties pédagogiques ou la mise en place de projets.

Stages

Les stages représentent la moitié de la formation

- 1ère année : 8 semaines de stage
- 2ème année : 22 semaines de stage
- 3ème année : 22 semaines de stage

Modalités d'accès des personnes en situation de handicap

Les locaux exclusivement en rez-de-chaussée respectent les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements sont proposés pour des étudiants en situation de handicap ou pour des raisons de santé. Les candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec le référent handicap. Cet entretien permet de définir les aménagements

possibles en termes d'organisation et/ou de modalités pédagogiques : outils pédagogiques spécifiques, aménagement de temps de formation, allègements etc. Ces aménagements donnent lieu à un parcours individualisé transmis à l'équipe pédagogique.

Référent Handicap : Madame Sandrine PEIX s.peix@lafocss.org

Lieux d'exercice

Le métier d'Assistant de service social fait partie des métiers en tension. Nous recevons des offres d'emploi chaque jour. Le niveau d'employabilité est depuis plusieurs années de 100%.

- Les secteurs d'activité sont diversifiés, tant au niveau des domaines d'intervention que les statuts des structures employeurs : public, privé, associatif.
- Ses champs d'intervention sont diversifiés : Santé, Handicap, Education, Protection de l'Enfance, Travail, Insertion, Logement, Hébergement etc.

Le diplôme d'état d'assistant de service social, grade licence permet d'entrer directement en **Masters en Sciences Humaines et Sociales**.

Evolution professionnelle

- **CAFERUIS** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale), niveau II, concerne les postes d'encadrement de services intermédiaires entre la direction et les équipes de terrain.
- **CAFDES** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement de Directeur d'Etablissement Social), niveau I, concerne les postes de directeur.
- **DEIS** (Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale), niveau I, concerne l'ingénierie sociale dans le public et le privé.

Tarifs

Le Conseil Régional prend en charge les coûts pédagogiques de la formation selon des critères d'âge et de statut.

L'octroi d'une bourse par le conseil régional est possible selon des critères précis.

Même prise en charge par la Région, l'étudiant doit s'acquitter de frais d'inscription annuel de 170€ et de frais pédagogique de 200€.

La formation est payante pour les personnes non éligibles au financement régional.

Les possibilités de financement : Vous avez un projet de formation nous pouvons vous aider et vous conseiller sur les modalités de financement. Un projet de formation se prépare et s'anticipe également financièrement. L'équipe administrative de l'ETS vous conseille et vous accompagne dans vos démarches de recherche : Conseil régional, Pôle emploi, Mission locale, CAF, Employeur...

Financement par l'Employeur : 25 290,00 € Auto-Financement : 18 380,00 €
Possibilité d'utiliser le CPF.

Les atouts de l'ETS

- Des locaux neufs, fonctionnels dans un quartier dynamique du nord de paris
- Une équipe de formateurs permanents
- Un accompagnement individualisé par un référent de parcours
- Un guidant de mémoire

- Un référent pour le stage
- Une Convention avec l'université Paris 8 et la filière CESF du Lycée Rabelais
- Un partenariat avec ATD Quart Monde pour des séquences pédagogiques avec des personnes accompagnées
- Un partenariat avec des théâtres pour des sorties pédagogiques culturelles
- Des séjours d'étude construits par les étudiants, en France ou en Europe (Belgique, Pays Bas).

Contact

<https://www.croix-saint-simon.org/ecole-travail-social>

Mail : ets-paris@lafocss.org / Tel : 01 57 96 13 90

Date d'actualisation : 10/2022

QUI SOMMES NOUS ?

L'Ecole de Travail Social

L'Ecole de travail social Paris de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon prépare au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social. Agréée par la Région Ile de France l'ETS dispense cette formation basée sur une pédagogie collective interactive et un accompagnement individuel par un référent de parcours.

La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

De la naissance à la fin de la vie au service des familles

Créée en 1906 et reconnue d'utilité publique depuis 1922, La Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon répond aux besoins sanitaires et médico-sociaux des personnes fragilisées par la maladie, l'âge, l'isolement, les charges de famille ou l'insuffisance des ressources, de la naissance à la fin de la vie.

Elle déploie une offre globale et diversifiée **d'accueil, d'accompagnement, de soins ou de prise en charge médicale ou médico-social**, en Île-de-France à travers un **Institut de Formation Paramédicale et Sociale (IFPS) et de 50 structures sanitaires et médico-sociales** organisées en pôle d'activité :

- Le pôle Santé
- Le pôle Personnes Âgées/Personnes Handicapées
- Le pôle Petite Enfance